

DAUMAS (*Marius*), Armateur, Administrateur-gérant de factorerie au Congo (... 1830-Paris, 21.4.1894).

Il était originaire du Midi de la France. Très entreprenant, il établissait, dès 1855, pour le compte de la maison Régis et Cie de Paris, une factorerie sur les promontoire dominant la pointe de Banana, dite longtemps pointe française, à la bouche même du fleuve Congo, large à cet endroit de 11 km. Très au courant de l'activité commerciale sur les côtes d'Afrique, il devint vice-consul de France au Bénin, ce qui lui donna l'occasion d'approfondir les avantages à tirer de l'établissement de comptoirs commerciaux dans les colonies. La maison Régis et Cie, devenue sur ces entrefaites maison J. Lasnier-Daumas-Lartigue, à cause de la participation de Daumas dans les affaires à Banana, fut reprise en 1866 par Daumas et son associé Béraud et ne s'appela plus que maison Daumas-Béraud et Cie. La factorerie de Banana connut bientôt un grand essor, rivalisant avec les autres firmes établies dans le Bas-Congo : la maison hollandaise De Bloem, de Rotterdam, la maison anglaise Hatton et Cookson de Liverpool, et les deux comptoirs portugais : Valle et Azevedo et la Compagnie du Zaïre. La firme Daumas-Béraud occupa bientôt un nombreux personnel, composé en majeure partie de Portugais.

En 1876, elle eut la bonne fortune de confier la gérance de son établissement de Banana à un jeune Belge, Alexandre Delcommune, qui n'avait que vingt et un ans, mais qui depuis 1874 travaillait dans une succursale française établie dans l'Angola. Delcommune, très dynamique, rendit de précieux services par son intelligente activité; il développa le trafic du comptoir de Banana, surtout à la suite d'un voyage qu'il fit à San Salvador, capitale du royaume du Congo, dont le dernier souverain, don Pedro V, traita avec lui de fructueuses opérations de vente d'ivoire et de caoutchouc.

Dès 1879, la maison Daumas-Béraud avait une deuxième factorerie à Boma. A sa première rencontre avec le Belge Gillis, qui comptait installer des comptoirs belges au Congo, Daumas encouragea vivement le commerçant dans son entreprise, disant que « la Belgique était en situation de tirer grand profit de l'initiative de son souverain ». Daumas préconisait aussi l'élevage du bétail dans le Bas-Congo; il prétendait qu'à lui seul et à cause de la grande extension qu'il était susceptible de prendre, cet élevage pouvait devenir une source importante de richesses. La maison Daumas fit d'ailleurs elle-même un fructueux essai d'élevage et sur une vaste échelle, près de sa factorerie de Nokki, sur le bas Congo.

La maison Daumas mettait aussi ses bateaux à la disposition des explorateurs français qui se rendaient dans l'Ubangi; en 1887, Dolisie utilisa un de ces bateaux, l'*Alima*, envoyé de Brazzaville à Nkundja le 26 novembre, et de la sorte, l'explorateur parvint à atteindre pour la deuxième fois les rapides de Zongo, dont il tenta, mais en vain, de franchir la première

passé le 2 février 1888.

La maison Daumas allait d'ailleurs être entraînée dans la campagne politique menée secrètement par la France contre l'État Indépendant.

En 1890, pendant les travaux de la Commission des Tarifs du Bassin du Congo, la firme française fit cause commune avec les firmes étrangères, toutes hostiles à l'établissement de droits d'entrée et à l'élévation des droits de sortie au Congo. La maison Daumas prit même la tête du mouvement, car elle avait de puissants appuis dans les milieux politiques et diplomatiques et disposait du « Journal des Débats ». Une obscure feuille de Paris, « La Géographie », du 7 mai 1890, publia une longue requête présentée aux Chambres françaises par l'associé de Daumas, M. Béraud, véritable réquisitoire contre l'État du Congo, qu'on accusait de vouloir se livrer au commerce. Les Belges s'efforcèrent d'arrêter cette campagne de dénigrement et de menaces; de hautes personnalités politiques firent entendre leurs voix : Émile Banning, Droogmans, le baron Lambermont, Beernaert, Janssens, Van Neuss, Van Eetvelde, Thys fut envoyé par le Roi à Paris pour s'occuper de l'affaire. Le 15 avril 1891, le Souverain envoyait à son délégué une lettre ordonnant de racheter la firme Daumas, principale instigatrice du mouvement. Le mois suivant (mai), Thys arrivait à ses fins; le « Groupe Thys », par l'intermédiaire de la S.A.B. (Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo), rachetait les établissements congolais et les steamers de la firme française. La convention fut signée le 21 octobre 1891; à cette date, Daumas devint un des administrateurs de la S.A.B. et le resta jusqu'à sa mort (1894).

A la suite de la convention du 21 octobre 1891 fut créée, en mars 1892, la Compagnie des Caoutchoucs du Kasai, dont Daumas fut également administrateur.

Pour les services éminents qu'il rendit au commerce congolais pendant les premières années de l'A.I.C., Daumas avait été nommé, en 1885, chevalier de l'Ordre de Léopold.

26 août 1949.

M. Goosemans.

A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Larcier, Bruxelles, 1922, t. I, pp. 43, 61, 139, 154, 157, 176, 210. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Bruxelles, 1894, p. 729. — Van Schendel, *Au Congo avec Stanley en 1879*, Dewit, Bruxelles, p. 32. — P. Daye, *Léopold II*, 1934, p. 298. — E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Bruxelles, 1927, pp. 185, 186, 208-213, 277, 241, 280, 285, 338, 378. — Fr. Masoin, *Histoire de l'E.I.C.*, 1913. — *Le Journal du Congo*, 9 décembre 1911, p. 1. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Bruxelles, Cuyper, 1947, pp. 13, 14, 196. — L. Lotar, *Grande Chronique de l'Ubangi*, *Mém. de l'I.R.C.B.*, 1937, p. 68. — A. J. Wauters, *L'E.I.C.*, Bruxelles, 1899, p. 386. — *Mouvement géographique*, 1885, pp. 52b, 61b; 1894, p. 47b. — Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 87. — Burdo, *Les Belges en Afrique centrale*, t. II, pp. 65, 330.